

GT TERRITOIRES DE MONTAGNE

Sports / pratiques sportives & attractivité, équilibre, résilience des territoires de montagne

➤ NOTIONS CLES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES GT :

- Développement Durable du Sport / des pratiques sportives sous toutes leurs formes et modalités, pour toutes et tous.
- Développement Durable, attractivité/visibilité/dynamisme, équilibre/cohésion/équité et résilience/transition/durabilité des territoires de petite, moyenne et haute montagne néo-aquitains, des Pyrénées (département 64) au Massif Central (départements 19, 23, 87).

➤ CONSTATS INITIAUX / ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION SPORTS ET TERRITOIRES DE MONTAGNE :

- Territoires de montagne, pour l'immense majorité ruraux, faisant l'objet d'un **regain d'attractivité ces dernières années**, mais pour beaucoup **demeurant enclavés du fait de problématiques cumulées** en termes de réseaux de communications, d'accessibilité aux équipements, de services publics, de mobilité.
- **Pratiques, espaces et équipements sportifs spécifiques** associés aux territoires de montagne plus qu'ailleurs, du fait des spécificités géographiques, socio-économiques, notamment les pratiques sportives de nature, aux 4 saisons : espaces propices au développement des pratiques sportives de nature, territoires marqués par la présence des sportifs traditionnels d'hiver notamment, une saisonnalité des pratiques sportives, pratiques souvent libres.
- La localisation et le **rôle vitrine des grands sites et équipements sportifs de montagne** (sites de haute performance sportive, de compétitions fédérales nationales et internationales, sites de préparation sportive, sites d'excursion sports extrême, etc.), **des structures de haut-niveau et d'excellence sportive**. Sur ce point, Y'a t-il ou non en Nouvelle-Aquitaine des exemples potentiellement comparables à Font-Romeu (situé en Département 65 – Région Occitanie), des Sections Sportives scolaires spécifiques (ex : Section Sportive « randonnées » au Lycée des Métiers de la Montagne – LPA Oloron-Ste-Marie 64 en partenariat avec la FFME), etc.
- Le **tourisme sportif de montagne**, en tant que pratiquant aux 4 saisons, lors d'excursions organisées ou dans le cadre de pratiques auto-organisées, à la journée ou dans le cadre de séjours de plusieurs journées-nuitées, etc.
- Décentralisation/LOADDT, compétences municipales et intercommunales en sport et équipements sportifs, diversification des investissements et projets sportifs par et pour le territoire/bassin de vie : un **manque de moyens, d'accompagnement, d'outils et de compétences** pour la mise en œuvre de politiques publiques sportives transversale au sein des collectivités territoriales les plus rurales ?
- **L'aménagement et la sportivisation des territoires de montagne**, « du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne » F DELORME (découverte de la montagne, alpinisme, thermalisme, stations de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} génération). Et dans la continuité, dans un contexte spécifique de crise sanitaire et de changement climatique impactant les territoires de montagne, face à l'émergence d'un nouveau modèle/paradigme de développement, penser autrement le sport en montagne, et passer des générations « stations tout ski » aux « stations 4 saisons » (un objectif dont les contours tendent à s'affirmer, mais qui ne semble dans les faits pas encore être une réalité largement partagée, au vue d'un certain nombre de projets en cours ou émergents en région, projets à identifier et analyser plus sérieusement sous cet angle), voire à la montagne avant tout pour les populations locales et un tourisme beaucoup plus éco-responsable et maîtrisé/limité ?
- Des communes ou stations des Pyrénées et du Massif Central concernées par le **Plan Avenir Montagne 2021** ? Quels constats, quels mesures, quels formes de soutiens et d'accompagnement ?
- Un constat qui s'est confirmé et caractérisé au cours du GT, rendant difficilement atteignable l'objectif initial de relative exhaustivité des réflexions à avoir : **toute la complexité et la transversalité de la thématique en matière d'enjeux, d'acteurs, pratiques/pratiquants, lieux, mobilités, etc.** et des données, études, stratégies, programmes, plans, instances de concertation et de mise en œuvre existants, déjà identifiées ou non, **à intégrer irrémédiablement à toutes réflexions** poursuivies au-delà de ce GT.
- La **CRdS Nouvelle-Aquitaine et sa démarche de gouvernance partagée/participative**, semble offrir dans ce cadre commun de réflexions et d'actions en faveur de **l'intérêt général régional**, l'opportunité de

mobiliser l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux, départementaux et locaux concernés et de renforcer les perspectives de **dialogue, partage d'informations et projets, de collaboration et coopération** permettant l'émergence d'une **véritable vision régionale commune, identitaire et spécifique**, potentiellement aussi fédératrice.

➤ **PIECES ANNEXES :**

- Fiche de Mission de la Commission des territoires : missions, tâches, GT, approches, enjeux, stratégie, cadrage préalable et définitions
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 1^{er} Webinaire du 17/01/2022
- 1^{er} questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse février 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 2^{ème} Webinaire du 29/03/2022
- 2^{ème} questionnaire, retours de questionnaires et dépouillement/analyse mai 2022
- PowerPoint, enregistrement et compte-rendu du 3^{ème} Webinaire du 30/05/2022
- Tableau des préconisations restitué à la Commission des Territoires puis à la Commission Permanente

➤ **BIBLIOGRAPHIE, DOCUMENTS CADRES, RESSOURCES PREALABLEMENT IDENTIFIEES (PARMIS LES) :**

- Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne, 2014, Franck DELORME : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01908579/document>
- Cour des Comptes, Rapport 2015, L'avenir des stations de ski des Pyrénées : un redressement nécessaire, des choix inévitables : <https://issuu.com/larepubliquedespyrenees/docs/116-rpa2015-avenir-stations-ski-pyr?e=1790923%2F11373605>
- « L'avenir des stations de sports d'hiver », la Gazette des communes : https://www.lagazettedescommunes.com/779760/entre-suppression-des-remontees-et-poursuite-du-developpement-des-stations-sur-la-ligne-de-crete/#utm_source=gm-club-acteurs-du-sport&utm_medium=Email&utm_campaign=2021-12-14-news-club-acteurs-du-sport&email=aurelien.pinet@jscs.gouv.fr&xor=EPR-8
- « Anticiper le changement climatique dans les stations de ski : la science, le déni, l'autorité », 2021, Vincent VLES : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03070853v2/document>
- Montagne Magazine : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-philippe-bourdeau-preoccupons-nous-abord-gens-veulent-vivre-travailler-montagne>, <https://www.montagnes-magazine.com/actus-guy-chaumereuil-autre-tourisme-montagne>, <https://www.montagnes-magazine.com/actus-avenir-montagnes-plan-investissement-gouvernement-ambitions-modestes>, etc.
- « La fin du ski alpin à Metabief ? » : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/video-vers-la-fin-du-ski-alpin-a-metabief-en-2030-la-station-de-moyenne-montagne-se-prepare-et-montre-l-exemple-2267329.html>
- Plan Avenir Montagne 2021 : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-accompagner-les-territoires-de-montagne> et <https://www.montagneleaders.fr/dernieres-nouvelles/25-stations-vont-beneficier-du-plan-avenir-montagnes/> + Développer, moderniser et protéger les territoires de montagne », Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, 2021 : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/developper-moderniser-et-protoger-les-territoires-de-montagne>
- Revue Urbanisme, « Réinventer les stations de montagne », n°411 - Hiver 2018 : <https://www.urbanisme.fr/dossier/reinventer-les-stations-de-montagne/>
- Plan Montagne 64 : <https://le64.fr/plan-montagne-64>
- ANEM (Associatiuon Nationale des Elus de la Montagne), « La Montagne s'engage - 85 propositions à l'attention des candidats à l'élection présidentielle 2022 » : <https://www.anem.fr/la-montagne-sengage-85-propositions-a-lattention-des-candidats-a-lelection-presidentielle-de-2022/>
- Atelier de travail du 23 mai 2022 « Le trail, un levier de développement local pour les territoires pyrénéens ? » - Agence des Pyrénées, Conseil Départemental 64, Université de Pau et des Pays de L'Adour : <https://www.youtube.com/watch?v=OLTj9P7QdYo>

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 1/

Vers la déclinaison d'un plan d'étude « Développement Durable des pratiques sportives et des Territoires de montagne de Nouvelle-Aquitaine » et d'une stratégie partagée de mise en œuvre.

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

En vue de définir, orienter, affirmer et mettre en œuvre un certain nombre d'actions concertées/partagées, cohérentes/pertinentes et légitimes/objectivées/justifiées à l'échelle régionale, particulièrement par et pour les populations et territoires de montagne et usagers non résidant, il apparaît nécessaire de :

➤ **Tendre à la définition et mise en œuvre d'une stratégie / d'un plan d'étude / d'un travail d'enquête CRdS Nouvelle-Aquitaine** permettant de recueillir, analyser, intégrer un certains nombres de données quantitatives, qualitatives, d'appréciation, objectives, exhaustives et prospectives manquantes.

Pour ce faire, il apparaît primordial d'identifier préalablement d'une part l'ensemble des données à partager et valoriser, études, documents cadre, stratégies, instances de concertation et d'action, structures ou personnes ressources, moyens et outils déjà à disposition ou existants, d'autre part de cibler les manques et besoins en matière de données et de perspectives d'utilisation de ces données, pour ne pas refaire ou aller à l'encontre de ce qui a déjà été fait, en matière aussi de compétences, d'expertises et savoir-faire.

Parmi lesquels :

- Plan Montagne 64 et plans Avenir Montagne Ingénierie récents/en cours/à venir en région,
- Etudes et enquêtes thématiques existantes dont celles de l'Observatoire du Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine et d'autres structures.
- L'intérêt d'interactions entre la CRdS Nouvelle-Aquitaine et les acteurs et organismes travaillant déjà sur ces questions : collectivités, commissariats, les syndicats mixte, structures associatives, institutions sportives, etc.
- Etc.

➤ **Dans le cadre d'une gouvernance partagée/participative, veiller à une pleine représentativité du panel d'acteurs locaux et régionaux concernés par les pratiques sportives en territoires de montagne néo-aquitains.** Ce qui n'est pas le cas dans le cadre de ce GT, avec des acteurs et catégories d'acteurs incontournables pas ou peu représentés : populations locales, élus et collectivités, services de l'état, mouvement sportif au sens large (clubs et associations, professionnels, usagers), Commissariats du Massif des Pyrénées et du Massif Central, Parcs National et Naturel Régional, etc.

Dans le cadre de la CRdS Nouvelle-Aquitaine, veiller également à mobiliser et, si possiblement envisageable, à fédérer l'ensemble de ces acteurs concernés autour d'objectifs communs à identifier, en fonction notamment des besoins ou attentes des collectivités locales de montagne et des échanges et interactions potentiellement à renforcer avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les Services de l'Etat en région et départements. Sans ça, il paraît difficile et délicat de poursuivre les réflexions de manière réellement utile, efficace et pertinente.

➤ **Orienter les perspectives de réflexions, d'études et d'actions via notamment deux angles d'étude complémentaires et interdépendants**, permettant de tendre à une vision relativement exhaustive, équilibrée et régionalisée :

- du point de vue **d'une part des populations locales de montagne** qui résident, travaillent, se déplacent et pratiquent une à plusieurs activités physiques et sportives toute l'année, en tenant compte des spécificités liées à chaque massif (les Pyrénées et le Massif Central).
- **d'autre part les populations néo-aquitaines ne résidant pas en montagne**, mais pouvant s'y rendre (ou non) occasionnellement en vue notamment de pratiques touristique-sportives.

Parmi les outils préconisés dans le cadre d'un plan d'étude/travail d'enquête, en identifiant et prenant connaissance au préalable de travaux comparables récents ou en cours en Nouvelle-Aquitaine dont la forme, le contenu et les conclusions seront à intégrer aux réflexions, prévoir :

- la passation d'une enquête de grande ampleur à destination de la population néo-aquitaine dans son ensemble, dont particulièrement les populations locales et touristiques, à croiser avec les données, observations et tendances généralistes en région et en France/Europe.

- l'organisation d'un à plusieurs temps de présentation, de dialogue, de concertation en territoires de montagne, potentiellement sous forme de soirées-débats / ateliers participatifs / tables rondes, concernant potentiellement chacun des 2 massifs en Nouvelle-Aquitaine. Exemple pour le Massif Pyrénéen, avec 3 périmètres : Vallée d'Ossau, Vallée d'Aspe-Barétous, Montagne Basque.
- des entretiens spécifiques avec des acteurs incontournables et structures/personnes ressources travaillant déjà sur ces questions, etc.

➤ **Parmi les points à éclaircir/resituer/mettre à jour et qui viendront alimenter plus encore le plan d'étude**, concernant les pratiques sportives en milieux montagnards néo-aquitains et chaque catégorie de publics usagers sportifs de la montagne, voire plus globalement en tenant compte de l'avis des publics les moins/non sportifs :

- Le contexte particulier et global à resituer, les constats, caractéristiques et tendances d'évolutions des pratiques sportives en montagne et dynamiques territoriales propres à la Région et à chaque massif à l'étude, les réalités régionales et locales ;
- Les perceptions par les populations néo-aquitaines autour du sport et des pratiques physiques et sportives en montagne, qu'elles soient de proximité, d'excursion ou touristiques ;
- Les motivations en vue de pratiques, les problématiques et contraintes rencontrées pour, les attentes et besoins des usagers ou potentiels usagers sportifs de la montagne, en particulier néo-aquitains, avec le fait de qualifier et quantifier préalablement les différents publics ;
- Les forces en présence, les faiblesses, les opportunités de développement et les menaces, notamment en termes de synergies et leviers d'actions ;
- Etc.

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Prévoir préalablement en ce sens, dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et de ses partenaires régionaux dont la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAJES Nouvelle-Aquitaine ici incontournables :

- **D'identifier l'ensemble des acteurs locaux à régionaux et établir une sociographie relativement complexe du système d'acteurs** concernés par la thématique « pratiques sportives et territoires de montagne en Nouvelle-Aquitaine » et de leurs missions et/ou compétences obligatoires et volontaristes : parties-prenantes sportives, territoriales, politiques, économiques, associatives, environnementales, etc. (Année N).
- Une **1^{ère} mise en contact CRdS** par le biais possiblement d'un à plusieurs temps d'information, de partage, d'échanges et de discussions et/ou de la passation d'une 1^{ère} enquête et/ou d'entretiens initiaux, en vue d'une part de recueillir les **enjeux, objectifs/finalités, problématiques, besoins et attentes propres à chacun de ces acteurs partie-prenantes** et vis-à-vis des acteurs nationaux, régionaux et départementaux dont les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part d'identifier des **leviers potentiels les plus pragmatiques de mobilisation de toutes et tous autour d'intérêts communs et fédérateurs** à faire émerger/confirmer (Année N).
- De **préciser et cadrer mieux encore les contours de ce plan d'étude / travail d'enquête** à mener opportunément dans le cadre de l'Observatoire du Sport CRdS Nouvelle-Aquitaine, d'en affiner/confirmer les objectifs et perspectives de réflexions, d'études et d'actions partagés et la démarche stratégique et méthodologique associée à sa mise en œuvre (Année N+1).
- De **mettre en œuvre le plan d'étude / travail d'enquête CRdS** pour des résultats d'analyse, conclusions et pistes d'actions des plus simples, pragmatiques et concrètes à Année N+3, **actions ensuite à déployer sur l'ensemble des territoires ruraux de la région**, du moins les plus concernés voire les plus volontaires (A partir de N+4).

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Services de l'Etat en région et départements, avec Comité / Commissariat de Massif, etc.
- Collectivités territoriales et élus des communes, EPCI, Syndicats Mixtes, départements, Région, etc.
- Mouvement sportif local, départemental, régional et national, clubs institutionnalisés et associations sportives, environnementales et/ou caritatives, et leurs pratiquants/licenciés/adhérents, usagers résidant et non résidant autonomes/libres et potentiellement non répertoriés, etc.

- Monde économique et social du sport en montagne, professionnels des territoires de montagne et des pratiques sportives de montagne, et secteurs professionnels hors secteur sportif (tourisme, agriculture/élevage, etc.).
- Universitaires, enseignants-chercheurs et experts spécialisés en France et en Région sur les questions propres aux dynamiques « sport et territoires de montagne ».

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

- Plan Montagne 64 : <https://le64.fr/plan-montagne-64>
- Station Sports Nature Haute-Corrèze : <https://www.sportsnaturehautecorreze.com/>
- « Le trail, un levier de développement local pour les territoires pyrénéens ? » (23 mai 2022) : <https://www.youtube.com/watch?v=OLTj9P7QdYo>

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 2/

Vers quel modèle / paradigme / formes de développement, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des pratiques sportives et territoires de montagne néo-aquitains à l'horizon 2030-2040-2050 ?

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

- En parallèle de l'Axe 1, il paraît important et cohérent de **se positionner sur et de décliner, dans les prochains mois dans le cadre de la CRdS Nouvelle-Aquitaine, un véritable projet/plan régional** sociétal pérenne singulier, labellisé/estampillé Développement Durable, d'intérêt général / commun / collectif / public, dans des perspectives de long termes (horizons 2030 ? 2040 ? 2050 ?).

Avec parmi les grandes questions à se poser de manière relativement perpétuelle, en fonction du contexte conjoncturel et global :

- Quel avenir contextuel et prospectif pour les pratiques sportives en/et territoires de montagne de Nouvelle-Aquitaine ?
- Vers quel modèle-paradigme-forme de développement, d'attractivité, d'équilibre, de résilience des territoires de montagne néo-aquitains et pratiques sportives associées ?
- Quelle stratégie et dynamique durable de développement des pratiques sportives et des territoires de montagne ?
- Quelle stratégie et formes d'attractivité des territoires / pour des territoires de montagne attractifs et visibles ? Tous les territoires de montagne en région doivent-ils et peuvent-ils être attractifs ? Existe-t-il des formes concrètes d'alter-attractivité territoriale ?
- Quelle stratégie pour plus d'équilibre, d'équité et de cohésion d'une part au sein des et entre les territoires de montagne, et d'autre part dans les complémentarités, interactions et interdépendances entre territoires de montagne et autres territoires néo-aquitains littoraux, urbains, ruraux ?
- Quelle stratégie de transition des territoires de montagne / pour des territoires de montagne résilients et durables, dans un contexte notamment environnementale spécifique et particulièrement contraignant ?
- Quelles tendances en matière de transition des territoires (sportifs) de montagne : passer des générations « stations tout ski » aux « stations 4 saisons », voire à la montagne avant tout pour les populations locales et à forme de tourisme beaucoup plus éco-responsable et raisonné/maîtrisé/limité ?

- Dans le cadre d'une gouvernance partagée, tout comme selon l'avis des membres du GT, **la concertation, le dialogue, les échanges permanents et l'écoute des populations locales et acteurs locaux sont jugés essentiels** dans la démarche stratégique à adopter par la CRdS Nouvelle-Aquitaine dans un objectif prospectif. Il pourra être pertinent pour ce faire de mettre en place une instance spécifique dédiée, mobilisant et fédérant un panel exhaustif, représentatif et habilité de l'ensemble des acteurs directement et/ou indirectement concernés et impactés par les pratiques sportives en territoires de montagne, amenés à collaborer et coopérer dans un intérêt commun :

- L'Etat et des services déconcentrés en région et départements, avec Préfecture, Comité / Commissariat de Massif, etc.
- Collectivités territoriales et élus des communes, EPCI, Syndicats Mixtes, départements, Région, etc.
- Mouvement sportif local, départemental, régional et national, clubs institutionnalisés et associations sportives, environnementales et/ou caritatives, et leurs pratiquants/licenciés/adhérents, usagers résidant et non résidant autonomes/libres et potentiellement non répertoriés, etc.
- Professionnels des territoires de montagne et des pratiques sportives de montagne, et secteurs professionnels hors secteur sportif (tourisme, agriculture/élevage, etc.)

Quelques questions en suspens, en vue de tendre à la définition et mise en œuvre d'une vision/politique/stratégie régionale partagée :

- Y'a-t-il tout d'abord des intérêts collectifs, communs, fédérateurs, réciproques d'une collaboration-coopération associant l'ensemble des acteurs régionaux à locaux ? Et si oui quels sont-ils ?
- Comment mobiliser l'ensemble de ces acteurs concernés et donner l'envie à tous de travailler ensemble, entre autres pour une mise en cohérence entre visions/politiques/stratégies nationales, régionales, départementales et locales ?
- Quels apports de niveau régional en vue de nourrir, accompagner, confirmer les projets territoriaux et sportifs départementaux et locaux ? Quels besoins et attentes des collectivités locales au cœur des

projets territoriaux et sportifs de montagne, vis-à-vis des institutions et services publics de l'Etat et de la Région ?

- Comment donner une connotation ou plus-values régionale partagée, identitaire et spécifique à l'ensemble de ces projets ayant pour supports de références les territoires locaux ?

➤ La question également de l'utilité de **cerner et valoriser les représentations, images, valeurs, identité(s) régionales et locales spécifiques et partagées associées/à associer aux territoires de montagne de Nouvelle-Aquitaine** et aux pratiques sportives notamment intrinsèques.

Par le prisme du sport et des pratiques sportives de proximité, d'excursion à la journée et touristiques, s'interroger également sur les mentalités, l'état d'esprit par et avec lesquels les populations néo-aquitaines régionales et locales perçoivent et abordent les territoires et les pratiques en territoires montagneux/montagnards de la Région ?

Parmi les réflexions menant à une caractérisation en ce sens :

- **L'éducation à la montagne / à l'environnement de montagne / aux usages de la montagne**, la connaissance, le respect de l'environnement et des principes de sécurité, les bienfaits de la montagne. En valorisant l'action des institutions et associations locales à régionales reconnues œuvrant en ce sens.
- L'environnement et la **nature préservée comme des espaces privilégiés** d'une part d'observation, de découverte, d'aventure, d'émerveillement, d'autres part le plaisir de l'effort physique, de mérite, de dépassement de soi, de sensations fortes à extrêmes, de performance voire d'exploit physique et sportif.
- Les perspectives recherchées/à rechercher de **santé publique, d'équilibre émotionnel, de bien-être** physique, mental et social, d'épanouissement, de récréation, de pause, de calme, introspectifs et de relative liberté, etc.
- un **bien régional commun de caractère et authentique à préserver et partager**, un lieu de vie et de convivialité à valoriser/réinventer.
- L'importance relevée de la **dimension environnementale, dans un souci de préservation et de transition**, avec une certaine sobriété dans l'action, l'aménagement et l'accessibilité aux espaces de montagne et pratiques sportives associées, en incitant et accompagnant aussi au développement et à la pérennisation d'activités écoresponsables.
- Potentiellement, une **modélisation technique, fonctionnelle et environnementale des sites, espaces et équipements sportifs de montagne** pour des pratiques sportives de proximité, d'excursion et touristiques durables et respectueuses, pour tendre vers un idéal.
- L'idée également d'un parcours éducatif progressif à la montagne, avec des sites de pratiques classifiés des plus aménagés pour les pratiquants débutants ou selon les possibilités à mobilité réduite ou relativement réduite, aux plus sauvages exempts d'aménagements pour les plus confirmés.

➤ **Privilégier une démarche de Développement Durable du Sport et des Territoires**, supposant plusieurs angles prospectifs d'étude comme autant de dimensions incontournables à traiter simultanément, à savoir les **4 dimensions incontournables du Développement Durable, avec les territoires locaux de montagne comme supports essentiels de références et d'actions** : dimensions économique, sociale, environnementale, de gouvernance.

Dans le cadre des réflexions du GT, les membres ont émis un 1^{er} ordre d'idée sur le degré de priorité propre à chaque dimension, sans en oublier leur interdépendances et complémentarité totale de chacun des choix ou orientations établies : en tête, les dimensions environnementale (priorité évaluée par une note moyenne de 4,8/5) et sociale (4,5/5) ; moins plébiscités comme prioritaires mais tout aussi importantes, les dimensions de gouvernance (3,6/5) et économique (3,5/5).

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Mise en œuvre de l'axe 2 à croiser avec celle de l'axe 1, à prévoir dans le cadre et par un pilotage de la CRdS Nouvelle-Aquitaine en y associant l'ensemble des acteurs parties-prenantes locales à régionales qu'il s'agira au préalable de mobiliser autour d'intérêts communs et fédérateurs (Année N à N+2).

A travers cette action, la montagne néo-aquitaine doit trouver/construire son identité et sa particularité. Est-ce la population néo-aquitaine qui fait évoluer la montagne ou la montagne qui fait évoluer la population néo-aquitaine ? Les deux peut-être !

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Les mêmes que AXE 1/

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

- Etudes de cas comme des exemples et contre-exemples. Parmi eux le cas de Gourette : « transition : passer d'une station de ski à une station de montagne » : <https://www.lagazettedescommunes.com/781873/transition-passer-dune-station-de-ski-a-une-station-de-montagne/>
- Plan Montagne 64 : <https://le64.fr/plan-montagne-64>
- Station Sports Nature Haute-Corrèze : <https://www.sportsnaturehautecorreze.com/>

**AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE 3/
Renforcer la place du sport et affirmer sa transversalité dans les politiques publiques
en faveur de l'Aménagement du Territoire, de la Cohésion et Transition des territoires
de montagne néo-aquitains, touristiques et environnementales.**

Pistes de réflexions / préconisations dans le cadre du GT :

A partir des politiques, programmes, plans, passerelles, stratégies, dispositifs nationaux, régionaux, et départementaux existants, il s'agit de tendre au décloisonnement et à une mise en cohérence entre politiques publiques sportives et politiques publiques territoriales nationales, régionales, départementales, en interaction avec les projets et leur mise en œuvre au niveau local : aménagement du territoire, cohésion des territoires, transition des territoires, plan de relance, tourisme notamment.

Un décloisonnement qui pourra prendre la forme dans un 1^{er} temps d'échanges entre les représentants de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et les services compétents et directement concernés de l'état, régionaux, départementaux et/ou locaux.

Par le biais d'une vision régionale commune, identitaire et spécifique préalablement définie et partagée, l'objectif serait double :

- **Reconnaitre, valoriser et pérenniser la place significative / le rôle transversal du sport et des pratiques sportives dans ces grands programmes**, plans, feuilles de route qui structurent le futur de notre région et de nos territoires de montagne.
- **participer à mieux encore abonder aux et accompagner les réflexions, actions et projets** d'intérêt régional à local concernant les pratiques sportives et territoires de montagne néo-aquitains.

➤ la place et la transversalité du sport et de ses composantes (pratiques sportives, acteurs sportifs, lieux sportifs, projets sportifs, etc.) semblent pouvoir mieux encore s'exprimer dans les **2 grands programmes ou plans nationaux du Ministère de la Cohésion des Territoires et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** à destination des territoires de montagne.

- **Politique Publique « Développer, moderniser et protéger les territoires de montagne »** : « Nos territoires de montagne, tant par leurs ressources uniques que par leurs paysages, participent pleinement à la richesse de notre pays. Mais leur environnement est aussi marqué par d'importantes contraintes, qu'elles soient géographiques, climatiques ou liées aux risques naturels » : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/developper-moderniser-et-protoger-les-territoires-de-montagne>

Enjeux : Une actualisation des dispositions de la loi de janvier 1985 était nécessaire pour tenir compte des évolutions et des nouveaux besoins car, en trente ans, ces territoires ont bénéficié d'un nouvel élan démographique, économique, touristique, agricole, mais aussi d'une meilleure protection de l'environnement. La montagne française est diverse et la spécificité de chacun des massifs doit pouvoir être prise en compte.

Principales actions : Renforcer les institutions propres aux territoires de montagne ; Soutenir l'emploi et le dynamisme économique, avec notamment des dispositions relatives à la situation des travailleurs saisonniers et l'appui aux activités agricoles et forestières ; Développer la couverture numérique et téléphonique ; Réhabiliter l'immobilier de loisirs ; Renforcer la prise en compte du développement touristique, en autorisant une dérogation au code de l'urbanisme ; Renforcer les politiques environnementales à travers l'action des parcs naturels régionaux et nationaux.

- **Plan de relance « Avenir Montagne »** : « Accompagner les territoires de montagne vers une offre touristique résiliente et durable, adaptée aux spécificités de chaque massif » : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-accompagner-les-territoires-de-montagne>

Il s'agit de donner aux territoires de montagne qui le souhaitent les moyens de s'adapter vers plus de résilience, de se réinventer vers un tourisme quatre saisons, sans pour autant tourner le dos à l'activité neige. Ce plan s'articule autour de trois axes : Favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles ; Accélérer la transition écologique et énergétique des activités touristiques de montagne ; Dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de "lits froids".

- Egalement et simultanément, la mise en cohérence et la transversalité des politiques publiques sportives à affirmer avec les politiques publiques régionales et départementales, entre autres ici touristique et environnementale. Ce afin de tendre à prendre en compte les spécificités en Nouvelle-Aquitaine. Parmi les **programmes, feuilles de route ou plan en région et départements** de montagne néo-aquitains :
- **Politique touristique de la Région Nouvelle-Aquitaine / Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine** : La Nouvelle-Aquitaine, destination touristique-sportive locale à internationale, avec les pratiques sportives et ses espaces de montagne comme l'un de ces principaux cœurs touristiques, dans l'héritage des politiques de touristification, de sportivisation et d'Aménagement du Territoires initiées par la DATAR en partenariat avec la Région depuis les années 60-70.
Tourisme de montagne et pratiques sportives d'hiver et estivales en région : <https://www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com/fr/pau-pyrenees/en-piste-dans-les-pyrenees-365-jours-par-an> + <https://www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com/fr/actualite/la-nouvelle-aquitaine-une-destination-sportive-a-decouvrir> + <https://www.nouvelle-aquitaine-tourisme.com/fr/pau-pyrenees>
 - **Feuille de route régionale NEOTERRA** a pour objectif d'accompagner l'effort de transition énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030 : <https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/>
La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par le changement climatique : augmentation des températures de 1,4°C au cours du XXe siècle, phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresse...). Face à ce constat, la Région est engagée depuis 2010 dans une démarche de transition ambitieuse grâce notamment à un travail d'expertise permettant aujourd'hui d'identifier précisément tous les risques auxquels son territoire va être confronté dans les prochaines décennies via les diagnostics : AcclimaTerra autour des questions climatiques, et Ecobiose pour les questions de biodiversité.
La feuille de route NEOTERRA s'articule autour de grands principes et d'objectifs précis, d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. Co-construite comme un outil d'intelligence et d'actions collectives, elle fixe 11 ambitions pour accélérer le changement et accompagner cette indispensable mutation sur l'ensemble du territoire.
 - **Plan Montagne 64 du département des Pyrénées-Atlantiques** : « afin de définir un cadre d'action partagé par l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés qui souhaiteront s'y associer, ouvert aux activités portées ou soutenues par le Département et les acteurs publics et privés du territoire montagnard ». <https://le64.fr/plan-montagne-64>
Objectifs : dynamiser les initiatives locales ; maintenir et créer des emplois ; préserver et valoriser les patrimoines ; décloisonner les acteurs, les filières et les territoires ; initier de nouveaux territoires.
2 axes principaux : adapter l'offre économique de la montagne aux grands changements et agir sur l'attractivité et l'emploi ; se rassembler pour mieux valoriser l'espace montagnard et sa dimension transfrontalière.
- Enfin, des interactions et une mise en cohérence entre politiques publiques sportives et politiques régissant les orientations, la réglementation et le fonctionnement des parcs naturels situés en Nouvelle-Aquitaine :
- le **Parc National des Pyrénées** : Une charte fonde un projet de territoire partenarial entre l'Etat et les collectivités territoriales après concertation avec les acteurs, via une vision partagée, intégrée et vivante de la valeur des espaces naturels et paysages. Sur cet espace/territoire, l'Etat met en place une organisation visant à l'excellence et une politique exemplaire et intégrée de préservation-protection et de gestion, mais aussi d'éducation à la nature et de récréation, avec la volonté d'y donner une forte visibilité nationale et internationale, et de transmettre aux générations futures un patrimoine naturel, culturel et paysager préservé.
 - le **Parc Régional de Millevaches en Limousin** : des projets et stratégies initiés, voulus, négociés et mises en œuvre par les élus locaux, en partenariat avec les Services de l'Etat, le Conseil Régional qui accompagne, oriente et cofinance l'action des PNR (compétence partagée avec l'Etat), et les Conseils Départementaux, en concertation avec les acteurs locaux, dans une optique multiscale (national, régional, départemental, intercommunal, local, etc.).

Mise en œuvre potentielle / pilotage proposé :

Prévoir en ce sens, pour le lancement initial et introductif piloté par la CRdS Nouvelle-Aquitaine (Année N), puis par la suite la potentielle planification et mise en action de la démarche préconisée (Année N+1), un **1^{er} temps d'échanges, de discussions et de concertation, sous forme de table-ronde, atelier participatif ou autre, associant notamment les représentants de la CRdS Nouvelle-Aquitaine et des services compétents de l'état, régionaux, départementaux et/ou locaux directement concernés** par les programmes, plans, stratégies, feuille de route identifiés.

Deux questions principales à se poser lors de cet évènement :

- Actuellement, quelle place pour le sport et les pratiques sportives pour toutes et tous dans ces programmes, plans ou stratégies et quelles interactions entre ?
- Comment y valoriser/reconnaitre/pérenniser sa place et y affirmer plus encore toute sa transversalité dans les politiques publiques territoriales menées, pour quels intérêts et objectifs communs ?

Acteurs incontournables identifiés dans le cadre du GT :

- Les mêmes que AXE 1/
- En particulier : l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Conseil Régional, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques (64), les Commissariats du Massif des Pyrénées (<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Massif-des-Pyrenees>) et du Massif Central (<http://www.massif-central.eu/>), le Parc National des Pyrénées : <http://www.pyrenees-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-pyrenees/le-territoire-du-parc-national> et le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin : <https://www.pnr-millevaches.fr/>, l'Agence des Pyrénées : <https://www.lespyrenees.net/page/lagence-des-pyrenees>, Etc.

Etudes de cas identifiés dans le cadre du GT :

Plan Avenir Montagne Ingénierie - <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-ingenierie> :

- Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières (19),
- Communauté de communes du Pays Dunois, Syndicat Est Creuse Développement (23),
- Communauté de Communes Vallée d'Ossau, Territoires de la montagne béarnaise, La Pierre Saint Martin (64), etc.